

Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite

Jean-Michel Adam

Résumé

Dans cet article introductif, Jean-Michel Adam s'interroge sur l'opération de classification en général et sur celle des articles de presse par les manuels de journalisme en particulier. Il distingue soigneusement les genres de la presse écrite des autres unités rédactionnelles : les unités péritextuelles, d'une part, les familles événementielles et rubriques, d'autre part. Il dessine ainsi le cadre général d'une description des genres de la presse écrite.

Citer ce document / Cite this document :

Adam Jean-Michel. Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite. In: Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°94, 1997. Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite. pp. 3-18;

doi : <https://doi.org/10.3406/prati.1997.1800>

https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1997_num_94_1_1800

Fichier pdf généré le 13/07/2018

UNITÉS RÉDACTIONNELLES ET GENRES DISCURSIFS : CADRE GÉNÉRAL POUR UNE APPROCHE DE LA PRESSE ÉCRITE

Jean-Michel ADAM

Depuis une vingtaine d'années les publications sur la presse écrite se sont multipliées. L'École et l'Université se sont ouvertes aux médias, comme en témoignent les quelques indications bibliographiques suivantes, regroupées pour signaler quelques pistes sur lesquelles le présent numéro ne reviendra pas :

INTRODUCTIONS GÉNÉRALES

- Lire le journal, Y. AGNÈS et J.-M. CROISSANDEAU, Paris, Lobies, 1979.
- La Presse, un outil pédagogique, A. CIPRA et Ch. HERMELIN, Paris, Retz (Pour comprendre les médias), 1981.
- L'Histoire à la Une. La grande aventure de la presse, J. WOLGENSINGER, Paris, Gallimard (Découvertes), 1989.
- Une Histoire des médias, J.-N. JEANNENEY, Paris, Seuil, 1996.

NUMÉROS DE REVUES À ORIENTATION DIDACTIQUE

- « Fenêtres sur la presse », Le Français aujourd'hui, 46-47, Paris, A.F.E.F., 1979.
- « Pouvoirs des discours », Pratiques, 30, Metz, 1981.
- « Culture des médias », Le Français dans le monde, 173, Paris, Hachette/Larousse, 1982.
- « Le Fait divers. Un drôle de type à l'école », Le Français aujourd'hui, 84, Paris, A.F.E.F., 1988.
- « Textes et discours non littéraires », Langue Française, 28, Paris, Larousse, 1975.

TROIS OUVRAGES DE BASE

- Messages des médias, C. ABASTADO, Paris, CEDIC, 1980.
- La Presse : Produit, Production, Réception, P. CHARAUDEAU (dir.), Paris, Didier Érudition, 1988.
- Le Journal quotidien, M. MOUILLAUD et J.-F. TÉTU, Lyon, P.U. Lyon, 1989.

DEUX ANALYSES DU DISCOURS DE LA PRESSE ÉCRITE :

- Le discours de presse. L'image des syndicats au Québec (1982-1983), M. SOUCHARD, Montréal, Le Préambule (L'Univers des discours), 1989.
- L'immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 80, S. BONNAFOUS, Paris, Kimé, 1991.

1. CLASSER, CATÉGORISER

1.1. Une utilisation floue de la notion de genre

L'objectif principal du présent numéro de *Pratiques* est de tenter de mettre un peu d'ordre dans les définitions des unités rédactionnelles ou catégories de la presse écrite. Ces définitions sont, en effet, le plus souvent, très vagues. Ainsi la notion de « genre » est parfois appliquée au *titre* et au *chapeau*, qui ne sont pourtant que des unités péritextuelles, à la *mouture* et au *montage*, qui sont quant à elles des opérations de refonte des dépêches d'agence et des communiqués. La *mouture* n'est qu'une technique d'écriture et le *montage* une opération de mise bout à bout de dépêches d'agence rendues cohérentes par des liaisons et complétées par des rappels ou de très brèves explications. Quant aux catégories auxquelles appartiennent les articles, les manuels de journalisme les détaillent avec plus ou moins de convergence, et les journaux et magazines ne les signalent explicitement que très irrégulièrement en les nommant : *éditorial*, *dépêche*, *reportage*, *commentaire*, *analyse*, *courrier des lecteurs*, *revue de presse*, etc. Il existe, d'autre part, des rubriques : *questions politiques*, *économie*, *questions internationales*, *pages régionales*, *culture*, *société*, *carnet*, *horizons-débats*, *horizons-documents*, *entreprises*, *finances*, *sports*, *services*, etc. Ce double classement explique assez bien le fait que, quand on veut en savoir plus sur les catégories génériques de la presse écrite, on se trouve en face d'une hétérogénéité et d'un flou définitionnel décourageants :

[...] Nos recherches pour trouver une typologie établie et reconnue par les journalistes et les rédacteurs sont restées infructueuses. De même du côté de l'analyse de discours et des analyses de presse, n'avons-nous trouvé que des analyses très ponctuelles. Cette absence de système classificatoire préalablement établi nous a amenée à composer notre propre métalangage catégoriel [...].

Devant travailler sur des journaux fortement hétérogènes, nous avons procédé de façon empirique. Si certains types d'articles nous paraissaient aller de soi avant toute analyse textuelle (la « lettre de lecteur » ou « l'éditorial »), d'autres catégories nous ont été imposées par les journaux que nous analysions (Bonnafous 1991, 47).

Pour Eliseo Veron, des catégories de type : *interview*, *reportage*, *enquête*, *débat*, *table ronde*, *allocution* « désignent, plus ou moins confusément, des genres » (1988, 14). Définissant le genre comme « un certain agencement de la matière langagière » (1988, 13), il se fixe une tâche proche de celle des articles réunis dans le présent numéro.

Ce sont, en effet, des agencements complexes de la matière langagière que décrivent très systématiquement Annik Dubied et Marc Lits à propos de l'éditorial, Clara Ubaldina Lorda à propos des relations de déclarations politiques et, plus ponctuellement, Bénédicte Le Clerc à propos d'un billet d'humeur et Caroline Masseron à propos d'une chronique judiciaire. Avant de traiter la question des genres rédactionnels, il me paraît nécessaire de distinguer avec précision les catégories non génériques que représentent, d'une part, les unités péritextuelles et, d'autre part, les événements et familles événementielles.

1.2. Le péritexte journalistique

À part un intéressant essai du danois F. Frandsen (1990), il n'existe guère de travaux sur la question du péritexte journalistique – seul le titre a donné lieu, hors du champ journalistique, aux théorisations importantes de L. Hoek (1981) et de P. Hellwig (1982). G. Genette (1987), et Ph. Lane (1992) à sa suite, a proposé de distinguer, dans le paratexte, le *péritexte* qui entoure directement le texte proprement dit et l'*épitéxte* qui circule autour du texte et comprend les commentaires, qui ne font pas partie du même ensemble matériel. En adaptant cette terminologie à la presse écrite et en me contentant d'une identification et d'une énumération de ses composantes, je dirai que le péritexte journalistique est décomposable comme suit :

Péritexte du journal	Péritexte de l'article	+
	Verbal	Icono-graphique
1. Nom du journal 2. Indication de rubrique	3. Surtitre 4. Titre 5. Sous-titre (accroche) 6. Chapeau 7. Intertitre(s)	8. Illustration 9. Légende

Aucune de ces neuf unités ne doit être considérée comme un genre rédactionnel. En effet, tous les articles, à quelque genre rédactionnel qu'ils appartiennent, sont susceptibles de comporter tout ou partie de ces composantes péritextuelles. Ce qu'il faut en revanche étudier – comme le fait ici même Isabelle Laborde-Milaa, à propos du cas particulier du chapeau –, c'est la façon dont les genres rédactionnels sélectionnent certaines unités péritextuelles et en excluent d'autres. On peut, par exemple, se demander si les chapeaux des reportages sportifs et des faits divers se ressemblent, si les éditoriaux et autres chroniques comportent des sous-titres, des chapeaux, des illustrations, etc. Autant de questions qui permettent de décrire un ensemble rédactionnel donné comme une unité de la page de journal ou de magazine.

Les composantes du péritexte possèdent enfin une caractéristique qui les sépare de l'article : celle de ne plus être sous la dépendance du signataire de l'article. Comme les intertitres, qui sont le plus souvent « de la rédaction », l'ensemble du péritexte possède une origine énonciative qui ne doit pas être rattachée à celle de l'article.

1.3. Événements et familles événementielles

Dans *Le journal quotidien* (1989), Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu considèrent, à la différence d'Eliseo Veron, l'événement – catégorie référentielle par excellence – comme la base de toute classification des écrits journalistiques.

La maquette et le péritexte de chaque journal répartissent sémantiquement les articles en rubriques, elles-mêmes inséparables d'une classification en grandes « familles événementielles » : *nouvelles politiques, catastrophes (naturelles, écologiques, accidents d'avions), voyages/visites (présidentiels, ministériels, royaux, princiers, papaux), rencontres d'hommes politiques, conflits armés, conflits sociaux, décès de personnalités, manifestations, etc.* Ces « familles événe-

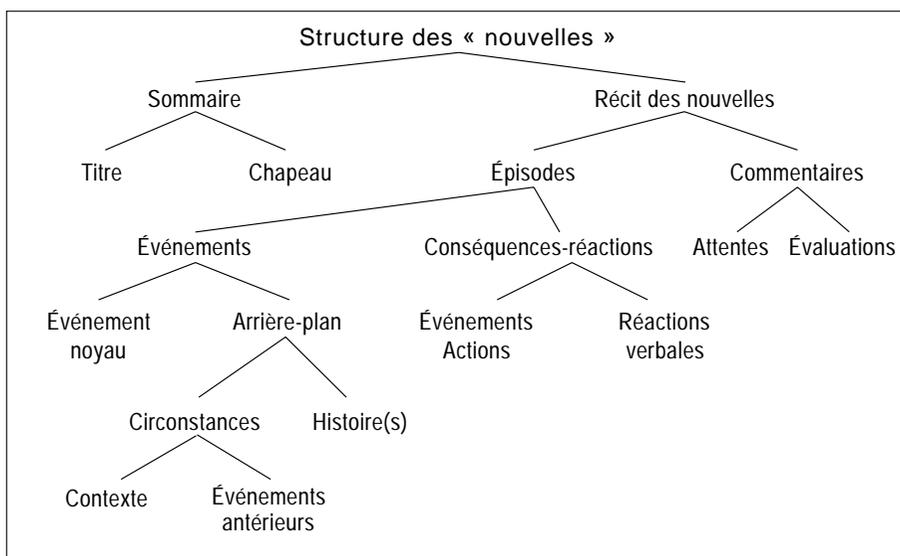
mentielles » préorganisent l'information, sa distribution comme sa reconnaissance. La catégorie médiatique de l'événement est le produit, d'une part, d'une chaîne de discours (de la dépêche d'agence à la reprise des annonces de média à média) et, d'autre part, d'une pré-catégorisation qui en réduit, en permanence, la singularité et l'étrangeté :

Identification et pré-catégorisation à partir des « familles événementielles »
« Événement »
Engendré par des discours : 1. Dépêches d'agences 2. Article(s) de la presse écrite 3. Chaîne médiatique (radio et TV)
FORMATIONS DISCURSIVES

Dans un des rares travaux linguistiques consacrés aux familles événementielles, Francine Cicurel s'est penchée sur les catastrophes naturelles en partant de l'exemple du séisme de San Francisco du 17 octobre 1989 (Cicurel, 1992). Elle fonde sa description de la relation journalistique de la catastrophe sur une étude de Teun A. van Dijk (1983, 1985 et 1986) portant sur la structure des nouvelles-événements dans la presse écrite. D'après cette étude, un événement politique semble se distribuer en sous-ensembles rédactionnels imbriqués ou répartis au sein d'un même article ou, plus généralement, d'une configuration de plusieurs articles. Le schéma du plan de texte canonique de la famille événementielle « nouvelles-événements » peut être ainsi résumé (je traduis et j'adapte partiellement) (*cf. schéma page suivante*).

En partant de ce modèle et en l'adaptant au cas particulier de la construction de l'événement de type *tremblement de terre*, Francine Cicurel (1994, 97) retrouve la plupart de ces rubriques, mais actualisées plutôt de la manière suivante :

- **L'événement-noyau :**
Description du séisme vu par les protagonistes, décrit par le journaliste ou expliqué par les scientifiques.
- **Les événements antérieurs :**
Autres tremblements de terre et plus spécifiquement celui de San Francisco en 1906 ; l'événement est ainsi comparé aux événements antérieurs.
- **Le contexte :**
Atmosphère qui précède le séisme, l'heure d'affluence sur l'autoroute.
- **La périodicité de l'événement-noyau :**
Reproductibilité du séisme, éventualité de « répliques », possibilité de prévoir l'événement.
- **L'arrière-plan ou le commentaire :**
Essentiellement consacré à l'explication du phénomène, il donne lieu à un important dispositif discursif de type didactique.



– **La réaction verbale :**

Elle a pour source des énonciateurs aux rôles très différenciés : victimes, experts, représentants, etc.

– **Les histoires parallèles :**

Constituées par le récit d'événements non directement liés à l'événement principal mais ayant un rapport thématique avec lui (la peur des Japonais, par exemple).

Il y a là une piste très intéressante pour étudier la façon dont les catastrophes naturelles sont relatées dans les journaux. Sur une base de ce type, on peut observer comment chacun des sept composants donne naissance à autant d'articles spécialisés ou comment les parties d'un même article correspondent à tel ou tel composant. On peut également comparer les traitements des sept composants par différents journaux.

2. EXAMEN DU CLASSEMENT DES GENRES RÉDACTIONNELS PAR QUELQUES MANUELS DE JOURNALISME

Pour décrire les unités rédactionnelles qui actualisent une famille événementielle, il faut d'abord situer la **généricité discursive** dans le cadre des interactions verbales propres à une formation discursive donnée (un journal ou un type de presse, et plus largement un média donné : radio, télévision, presse écrite, édition ou cinéma). C'est dire qu'il est nécessaire de tenir compte et même de partir des catégorisations pratiques existantes. Celles-ci sont définies par les professionnels et les usagers de la formation discursive considérée, ainsi que par les spécialistes de la presse écrite. Bien sûr, cette première approche est inséparable d'une réflexion plus proprement linguistique et textuelle attentive aux unités linguisti-

ques et aux agencements compositionnels. C'est ce type d'attention que les articles qui suivent ont pour but d'illustrer en dessinant des pistes de travail.

Examinons brièvement les catégories que proposent les manuels de journalisme. Je me réfère, d'une part, à trois ouvrages récents choisis parce qu'ils consacrent chacun un chapitre aux genres du discours journalistique et, d'autre part, à deux petits manuels d'Henri Montant dans la collection des « Guides du Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes » :

José de BROUCKER 1995 : *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris, CFPJ.

Jean-Luc MARTIN-LAGARDETTE 1994 : *Guide de l'écriture journalistique. Écrire, informer, convaincre*, Paris, Syros.

Frédéric ANTOINE, Jean-François DUMONT, Benoît GREVISSE, Philippe MARION et Gabriel RINGLET 1995 : *Écrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, Louvain-la-Neuve, EVO-Communication.

Henri MONTANT 1994 : *Commentaires et humeurs*, CFPJ, Paris.
– 1995 : *L'interview écrite et le portrait*, CFPJ, Paris.

Ces ouvrages partent plus ou moins explicitement de macro-genres qu'il faut commencer par cerner.

2.1. De Broucker, qui consacre la troisième partie de son ouvrage aux « **Pratiques particulières aux genres journalistiques** », distingue « **deux grands genres rédactionnels** » regroupant les genres de la presse écrite proprement dits :

– Les genres de l'**INFORMATION** : **dépêche, brève, filet**, puis cinq genres dont les journalistes ne sont pas la source : **communiqué, texte d'auteur(s), courrier des lecteurs, revue de presse, information-service** ; viennent ensuite les cinq grands genres nobles de l'information : **compte rendu, reportage, enquête, interview, portrait**.

– Les genres du **COMMENTAIRE** : commentaire explicatif, commentaire-translation, commentaire interprétatif, commentaire expressif, « papiers d'idées » comprenant : **l'éditorial et la tribune, le « papier d'expert », le « papier d'humeur »** comprenant : **le billet, la caricature, la chronique**.

De Broucker oppose l'information et le commentaire à partir de trois critères qui peuvent être linguistiquement cernés :

– Un **critère purement sémantique** qu'il appelle « le sujet ».

– Un **critère argumentatif et pragmatique** au sens de la visée choisie qu'il appelle « l'intention » : **visée informative** qui consiste à répondre aux questions Qui ?, Quoi ?, Où ?, Quand ? et **visée explicative** qui répond aux questions Comment ? et Pourquoi ?

– Un **critère énonciatif** qui a trait à la position du journaliste par rapport à son discours et à sa ou ses source(s).

	INFORMATION	COMMENTAIRE
SUJET (sémantique)	un fait	une idée
INTENTION (argumentative)	Faire savoir comprendre/expliciter (rapporter)	Faire valoir une opinion (prendre position)
POSITION (énonciative)	Effacement (distanciation)	Engagement (implication)

Alors que Line Ross, dans son livre sur l'écriture de presse (1990), reprend la formule qui est supposée caractériser l'information : ONI (Objectif-Neutre-Impartial), Maryse Souchard nuance plus énonciativement les choses, en distinguant une forme qu'elle qualifie de « **neutralisante** », « où les jugements, les positions ne sont pas assumées par le discours médiatique, qui rapporte les faits » (1989, 41) et une forme « **subjective** » déclarée, « où le discours semble complètement assumé par le média, où le locuteur, l'énonciateur se nomme lui-même » (1989, 41). Elle définit en ces termes l'opération de médiation journalistique :

Ainsi, en omettant ou en favorisant certains faits, certains événements, en pouvant même aller jusqu'à les créer, les médias les font exister ou, au contraire, en contraignent l'émergence. [...]

Parce qu'il ne peut pas marquer, sous peine de se discréditer, ces différents éléments, le discours médiatique s'effacera autant que faire se peut de son énonciation. Il donnera, dans l'article d'information, le texte comme discours de l'Autre et interviendra le moins possible dans le déroulement discursif. Par contre, dans l'éditorial, dans l'article d'opinion, le discours s'affirmera comme médiatique, au sens où il cessera de rapporter le discours de l'Autre pour inscrire des positions, des analyses, des réflexions (Souchard 1989, 40).

Ces observations permettent d'affirmer que les deux macro-« genres » rédactionnels distingués par De Broucker sont moins des genres que des positions énonciatives relatives à un contenu informationnel. Ces deux positions énonciatives dessinent un *continuum* plutôt qu'une opposition tranchée. C'est ce que je veux marquer en choisissant de numéroter, plus loin, les catégories de [1] à [24] et en les encadrant par la désignation des deux pôles énonciatifs.

2.2. Dans son chapitre 3, consacré aux « **différents genres journalistiques** », Jean-Luc Martin-Lagardette reprend les deux genres de De Broucker :

– « **INFORMATION** » : **brève, filet, résumé de rapport, compte rendu**, auxquels il ajoute de façon très surprenante **l'article, la mouture et le montage**

– « **COMMENTAIRE** » : **article de commentaire, critique, éditorial, chronique, tribune libre, portrait (profil)**

Il leur ajoute toutefois deux autres catégories : les genres qu'il appelle :

– « **DE FANTAISIE** » : **écho, billet, courrier des lecteurs**

– « **NOBLES** » : **enquête, reportage, interview.**

2.3. Consacrant la troisième partie de leur ouvrage aux genres, Frédéric Antoine,

Jean-François Dumont, Benoît Grevisse, Philippe Marion et Gabriel Ringlet (1995) distinguent, sans faire de l'information et du commentaire des macro-catégories, d'une part trois genres pour lesquels le journaliste n'a qu'à remettre en forme l'information qui lui est livrée : **le communiqué, la dépêche d'agence et la conférence de presse** et, d'autre part, dix grands genres : **enquête, interview, écho, billet d'humeur, éditorial, critique, chronique judiciaire** ; viennent ensuite trois grandes formes narratives par excellence : **fait divers, papier d'ambiance-observation, reportage**.

2.4. Henri Montant ironise quant à lui sur la séparation « légèrement artificielle » (1994, 10) des genres rédactionnels en « deux familles aussi ennemies que les Capulet et les Montaigu : le genre informatif et le genre du commentaire. Et qui, tels les familles de Roméo et Juliette, ne peuvent pas se passer les uns des autres » (1994, 9). Il admet toutefois que l'on range généralement dans le GENRE INFORMATIF : le « desk » (**brèves, filets, moutures**), les **comptes rendus**, les **interviews**, les **portraits**, les **reportages** et les **enquêtes**, et dans les GENRES DU COMMENTAIRE : la **revue de presse**, les **billets** (qui, selon sa définition ressemblent plutôt à la tribune), l'**humeur** (bonne ou mauvaise) qui débouche sur la **satire** et le **pamphlet**, les **échos** et **ragots**, l'**éditorial**, les **chroniques**, la **critique** et l'**article d'analyse** (qui ressemble fort à l'article de commentaire de Martin-Lagar-dette).

Il semble difficile d'ignorer ces catégories. Plutôt que de les rejeter, en raison du flou et des contradictions que présentent les définitions des différents manuels (point que, faute de place, je ne traite pas ici dans le détail), je propose de résumer tout ceci en partant de deux positions énonciatives polaires. On voit ainsi comment les paramètres envisagés plus haut se combinent de façon à distribuer les textes réalisés – quel que soit leur contenu – sur un *continuum*, selon qu'ils tendent *plutôt* vers l'un (distance-ONI : pôle « Information » situé vers le haut du tableau) ou *plutôt* vers l'autre (implication-commentaire : pôle « Commentaire » orienté vers le bas du tableau).

De Broucker	Martin-Lagardette	Antoine, Dumont, Grevisse, Marion, Ringlet	Montant
-------------	-------------------	--	---------

Pôle distance-information

1	Dépêche			
2	Brève	Brève		Brève
3	Filet	Filet		Filet
4	Communiqué		Communiqué	
5	Texte d'auteur			
6	Revue de presse			Revue de presse
7	Information-service			
8		Résumé de rapport		
9	Compte-rendu	Compte-rendu	Conférence de presse	Compte-rendu
10	Enquête	Enquête	Enquête	Enquête
11	Reportage	Reportage	Reportage	Reportage

12			Fait divers	
13			Papier d'ambiance-observation	
14	Interview	Interview	Interview	Interview
14a	Interview-enquête	Interview-information		
14b	Interview-reportage	Interview-information		
14c	Interview-rencontre			
14d	Interview-documentaire			
14e	Interview-sondage	Interview-express		
14f		Interview-d'opinion		
14g		Interview-portrait		
14h			Interview-interrogatoire	
14i			Interview-conversation	
14j			Interview-récit	
15	Portrait	Portrait (profil)		Portrait
16		Article de commentaire		Article d'analyse
16a	Commentaire explicatif			
16b	Commentaire-traduction			
16c	Commentaire interprétatif			
16d	Commentaire expressif			
17	Éditorial	Éditorial	Éditorial	Éditorial
18	Tribune	Tribune libre		« Billet »
19	Courrier des lecteurs	Courrier des lecteurs		
20	Papier d'expert			
20a		Critique	Critique	Critique
21	Billet	Billet	Billet d'humeur	« Humeur »
22	Caricature			
23	Chronique	Chronique	Chronique judiciaire	Chronique
24		Écho	Écho	Écho et ragot

Pôle implication-commentaire

Sans avoir la place de le montrer ici, je dirai qu'il est difficile de comprendre la (les) logique(s) des classements proposés par les manuels de journalisme. Les définitions varient et les catégories se chevauchent. Cette complexité et les différences s'expliquent par des croisements de critères qui vont des choix stylistiques micro-linguistiques aux intentions communicatives, en passant par la position énonciative du locuteur et le contenu des articles. Selon que tel ou tel critère est mis en avant, les catégories bougent sensiblement. Essayons de dépasser ce flou en théorisant, d'une part, la notion même de genre et, d'autre part, la complexité des plans d'organisation des textes journalistiques.

3. LE PROBLÈME DES GENRES RÉDACTIONNELS

L'opération de catégorisation est un élément fondamental et même une condition de possibilité, la plupart du temps intuitive, de l'organisation humaine de l'expérience. Au lieu de procéder par un raisonnement abstrait, fondé sur des ensembles bien délimités de propriétés, les catégorisations semblent fonctionner par regroupements autour de prototypes, par **airs** ou **ressemblances de famille** pour reprendre une formule un peu trop souvent galvaudée de Wittgenstein.

Les linguistes se sont intéressés à la typicalité et aux prototypes : Georges Kleiber (1990) a introduit cette réflexion dans la sémantique lexicale, Michel De Fornel a fait de même à propos du classement des actes de langage (1990) et je l'ai tenté, pour ma part, à propos des (proto)types de séquences textuelles (Adam 1992). Citons encore la réflexion générale de Jean-Pierre Desclés (1994). Après avoir écrit un important essai sur la notion de genre littéraire (1989), Jean-Marie Schaeffer s'est appuyé sur la prototypie (1996) pour examiner les catégorisations des œuvres d'art. Sans me prononcer ici sur les débats entre « théorie standard » et théorie dite « des prototypes » ou encore sur le fait que seule une définition peut probablement valider une catégorie (Nyckees 1994), je dirai seulement que cette perspective théorique rend aujourd'hui possible une approche renouvelée des catégorisations des productions discursives. Pour ce faire, il faut procéder de façon graduelle et considérer tel fait de langue ou de discours concret comme n'étant jamais qu'un représentant *plus ou moins* caractéristique d'une catégorie. Entre le centre et la périphérie d'une catégorie, entre les zones périphériques de catégories proches, il existe des différences graduelles que les recherches doivent tenter de décrire.

Dans cette perspective, telle catégorie présentera des frontières plus ou moins floues avec telle autre (la tribune et la chronique, l'article de commentaire et l'éditorial, l'écho et le billet d'humeur, par exemple), des voisinages de formes (le portrait et la caricature) ; des analogies avec d'autres catégories qui la rendent inclassable : un fait divers peut être donné sous forme de brève, monté en filet, se développer en reportage et même interview et commentaire avant d'être repris et de basculer dans la chronique judiciaire. Dans cette perspective encore, tel texte sera un représentant exemplaire de la catégorie considérée (pur éditorial, brève exemplaire, etc.) tandis que la plupart des autres se présenteront comme un écho plutôt qu'un billet ou qu'une brève, plutôt comme un commentaire qu'une revue de presse, plutôt comme une critique qu'un billet d'humeur. La difficulté de classement d'un discours réalisé n'est pas la preuve de l'inanité des classifications, mais de leur nature intrinsèquement floue.

En résumé, on peut dire que :

1.	Les genres sont des catégories	
1.1.	Pratiques-empiriques	indispensables à la production-écriture comme à la réception.
1.2.	Prototypiques, c.-à-d.	définissables en termes tendanciels (+ ou -) plutôt que par des critères stricts.
1.3.	Régulatrices des énoncés	en discours et des pratiques sociales (des pratiques discursives des sujets).

Pour cerner le flou évident qui entoure les énoncés réalisés et leurs relations aux prototypes génériques et pour comprendre que l'on n'a jamais affaire qu'à des « ressemblances de famille », il me semble utile d'affirmer que :

2.	Les genres sont des configurations prises entre deux principes contradictoires	
2.1.	Un principe de clôture (Passé, répétition, convention, reproduction)	GOUVERNÉ PAR DES RÈGLES
2.2.	Un principe d'ouverture (Futur, variation et innovation)	DÉPLAÇANT LES RÈGLES

Pour penser une telle complexité, il faut disposer d'un modèle capable sinon de décrire, du moins de rendre compte de la diversité des phénomènes qui entrent en jeu dans les pratiques langagières. Comme l'a écrit Dominique Maingueneau : « On est condamné à penser un mélange inextricable de même et d'autre, un réseau de rapports constamment ouvert. Rien d'étonnant si les typologies, dès qu'on les scrute d'un peu près et qu'on veut les appliquer, volent en éclats, laissant apparaître un immense entrelacs de textes dans lesquels seules les grilles idéologiques d'une époque, d'un lieu donné, ou les hypothèses qui fondent une recherche peuvent introduire un ordre » (1984, 16). Dans *Les termes clés de l'analyse de discours* (1996, 44), le même D. Maingueneau envisage cinq contraintes définitoires des genres que je me contente (en italiques) de préciser un peu en les adaptant au cas qui nous retient :

1. Statut respectif des énonciateurs [*journaliste, témoin, expert, interviewé*] **et des coénonciateurs** [*lecteurs à distinguer des auditeurs et télé-spectateurs, mais à combiner avec d'autres statuts : citoyen, homme ou femme, classe d'âge, classe sociale, membre d'une communauté sportive ou religieuse, etc.*].

2. Circonstances temporelles et locales de l'énonciation [*situation d'énonciation*].

3. Support et modes de diffusion [*presse écrite quotidienne, magazine, organe de presse à distinguer des autres médias et autres institutions*].

4. Thèmes qui peuvent être introduits [*objets du discours inséparables des familles d'événements*].

5. Longueur, mode d'organisation [*structure compositionnelle des agencements textuels et péritextuels*].

Le critère (3) est défini par le journal lui-même et le critère (2) par la date de publication et la localisation géographique (Paris VS Province, France VS Belgique VS Suisse romande, etc.). Restent les critères énonciatif (1), sémantique (4) et le critère de la longueur (5). Essentiel dans la presse écrite, ce dernier critère permet de distinguer la brève, le filet et l'écho de la plupart des autres genres. Ces trois critères peuvent être précisés et complétés à la lumière des observations de Bakhtine sur les liens entre style, composition et thématique.

F. Rastier adopte une position proche de celle de Bakhtine : « Il n'existe pas de texte (ni même d'énoncé) qui puisse être produit par le seul système fonctionnel de la langue (au sens restreint de mise en linguistique). En d'autres termes, la langue n'est jamais le seul système sémiotique à l'œuvre dans une suite linguistique, car d'autres codifications sociales, le genre notamment, sont à l'œuvre dans toute communication verbale » (1989, 37). Dans *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Bakhtine et Volochinov cernent ce que l'on peut considérer comme des formations discursives : « Chaque époque et chaque groupe social a son répertoire de formes de discours dans la communication socio-idéologique » (1977, 40). Mikhail Bakhtine est, dans « Le problème du texte », plus clair encore :

Les formes de langue et les formes types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue. [...] Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques). (1984, 285)

Le locuteur reçoit donc, outre les formes prescriptives de la langue commune (les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours – pour une intelligence réciproque entre locuteurs ces derniers sont aussi indispensables que les formes de langue. Les genres du discours, comparés aux formes de langue, sont beaucoup plus changeants, souples, mais, pour l'individu parlant, ils n'en ont pas moins une valeur normative : ils lui sont donnés, ce n'est pas lui qui les crée. C'est pourquoi l'énoncé, dans sa singularité, en dépit de son individualité et de sa créativité, ne saurait être considéré comme une combinaison absolument libre des formes de langue. (1984, 287)

Pour saisir la complexité de ce réglage discursif, reprenons brièvement ce que dit Bakhtine lorsqu'il traite des rapports du style et du genre :

Chaque sphère [de l'activité et de la communication humaine] connaît ses genres, appropriés à sa spécificité, auxquels correspondent des styles déterminés. Une fonction donnée (scientifique, technique, idéologique, officielle, quotidienne) et des conditions données, spécifiques pour chacune des sphères de l'échange verbal, engendrent un genre donné, autrement dit, un type d'énoncé donné, relativement stable du point de vue thématique compositionnel et stylistique. Le style est indissociablement lié à des unités thématiques déterminées et, ce qui est particulièrement important, à des unités compositionnelles : type de structuration et de fini d'un tout, type de rapport entre le locuteur et les autres partenaires de l'échange verbal (rapport à l'auditeur, ou au lecteur, à l'interlocuteur, au discours d'autrui, etc.). Le style entre au titre d'élément dans l'unité de genre d'un énoncé. (1984, 269)

Au plan micro-linguistique, des faits comme la nominalisation (Debyser 1972 et Moirand 1975), l'utilisation des phrases passives (Adam 1997), les phénomènes de reprise et de co-référence, l'usage des temps verbaux, la segmentation (ce que Jean Peytard appelle l'« aire scripturale » de la page de journal, 1975) méritent un examen attentif. Ces faits de langue doivent être, comme le suggère Bakhtine, mis en relations avec des faits génériques. Le système des temps des reportages sportifs est à cet égard très intéressant : l'utilisation de l'imparfait continu y est effectivement beaucoup plus fréquente que dans la narration et la relation de faits linéaires. Le conditionnel journalistique a un fonctionnement énonciatif particulièrement intéressant (Haillet 1995). Les phrases passives sont très fréquentes dans les relations de catastrophes, dans les titres et les chapeaux, les

brèves et les filets. Le discours relaté est de plus en plus utilisé, au point de donner naissance au genre qu'avec C. Ubaldina Lorda nous appellerons « relations de paroles ». Les anaphores démonstratives et le fonctionnement du lexique dans les fragments de discours didactique, si fréquents dans les articles de presse, fonctionnent de façon très peu canonique. L'enchaînement classique : UN [lexème hyponyme] > CET [lexème hyperonyme] devient régulièrement : UN [lexème hyperonyme] > CET [lexème hyponyme]. Ceci permet, en fait, d'explicitier l'hyperonyme inconnu par un hyponyme.

Le mouvement général de la définition des genres par Bakhtine est intéressant. Il constate tout d'abord que « nous parlons par énoncés et non par propositions isolées et, encore moins, bien entendu, par mots isolés » pour insister ensuite sur le fait qu'apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés et souligner que « les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques) » (1984, 285). À travers la notion de « genres du discours », ce qui est avant tout mis en évidence, c'est l'existence de pratiques discursives réglées. Si « tous nos énoncés disposent d'une forme type et relativement stable, de *structuration d'un tout* », c'est parce que nous avons appris, en même temps que notre langue maternelle, des « formes types d'énoncés ».

La réflexion du linguiste russe a ceci d'original qu'elle étend les limites de la compétence linguistique des sujets au-delà de la phrase, dans la direction de deux formes de « tout » : d'une part l'interaction sociale, d'autre part les « types relativement stables d'énoncés » et ce qu'il appelle ailleurs la « syntaxe des grandes masses verbales » (1978, 59), ces « grands ensembles verbaux : longs énoncés de la vie courante, dialogues, discours, traités, romans » (*Ibid.*).

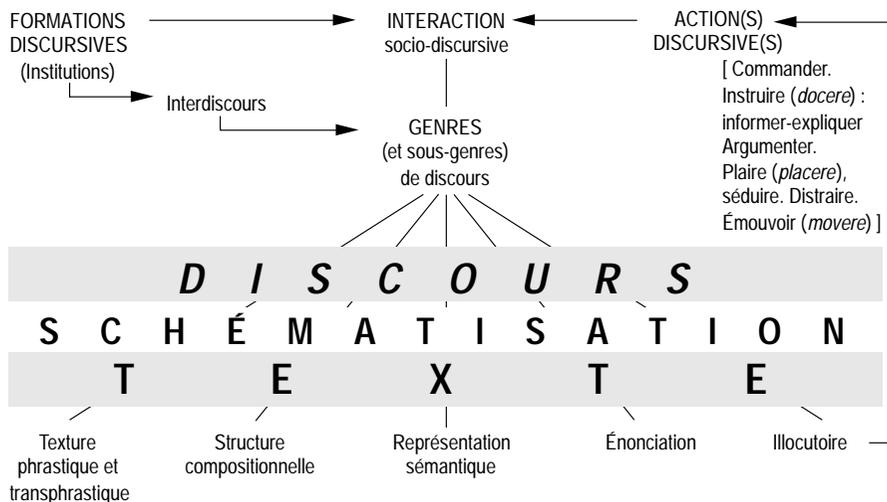
Si les genres du discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible. (1984, 285)

Suivant une définition de *L'Archéologie du savoir*, on appellera discours « un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive » (Foucault 1969, 153). On entre ainsi dans les réseaux institutionnels des différents groupes sociaux que « l'énonciation discursive à la fois suppose et rend possible » (Maingueneau 1984, 13). Dès lors, « l'unité d'analyse pertinente n'est pas le discours, mais un espace d'échange entre plusieurs discours ». Les discours « se forment de manière réglée à l'intérieur de l'interdiscours ». L'interdiscours étant défini comme un « espace de régularité » dont les discours ne sont que les composants, « l'interdiscours prime le discours » (Maingueneau 1984, 11). Dans cette perspective, tel organe de presse écrite (*Le Soir, Le Monde, Libération, Le Nouveau Quotidien*) est une institution et le producteur individuel ou collectif de tel article fait partie d'une formation discursive qui est celle du journal (journaliste) ou une autre (tel parti politique, l'université, une église, un syndicat, etc. pour le chroniqueur, l'interviewé, l'émetteur d'un discours reproduit dans un journal). Quel qu'il soit, l'énonciateur est pris dans l'interdiscours de la presse en général et de tel organe de presse – régionale ou nationale – de Belgique ou de France ou de Suisse francophone, en particulier. Son discours est interdiscursivement et intertextuellement réglé, conditionné par les catégories de la presse écrite. C'est à ce

niveau de généricité discursive que la formation discursive de la presse nous fournit des catégorisations – genres et sous-genres – qui ont une histoire.

Les unités rédactionnelles de la presse écrite doivent, selon moi, être étudiées comme des schématisations (Grize 1990 et 1996), c'est-à-dire comme des réalités tant discursives-interactionnelles que textuelles-linguistiques. Dans une formation discursive particulière, les genres donnent forme aux actions discursives (« distraire » prenant, à la télévision, par exemple, la forme spécifique envahissante et plus ou moins copiée des modèles anglo-saxons des jeux télévisés et des shows, « instruire » celle des émissions culturelles et « informer » celle des journaux télévisés et des reportages). Ces genres, soumis à une variation dans le temps (et dans l'espace géographique et géopolitique), règlent avec plus ou moins de force et de précision les différents plans d'organisation que je propose de distinguer (schéma ci-après).

Du point de vue de la dimension textuelle, un énoncé médiatique est le produit hétérogène et complexe d'interrelations entre différents plans de structuration. Trois plans de l'organisation pragmatique peuvent être distingués : la visée illocutoire (valeur et force des actes de discours), la prise en charge énonciative des propositions et la représentation construite ou « monde » du texte. Deux plans d'organisation assurent l'articulation des propositions : la grammaire de phrase et la grammaire de texte sont responsables de ce qu'on peut appeler la texture phrastique et transphrastique. Il faut ajouter à ce plan d'organisation de toutes les formes de mise en texte un autre plan, celui de la structure compositionnelle (plan de texte et séquence) (1).



Ces plans d'organisation complémentaires coopèrent et s'enchaînent très étroitement lors des processus de production et d'interprétation. Ils ne sont pas constitués d'unités qui s'intégreraient les unes dans les autres pour former, par emboîtement hiérarchique, des unités de rang supérieur. Ces interactions entre plans d'organisation ne me paraissent théorisables que dans le cadre de modèles

(1) Pour une première théorie de ces distinctions, voir J.-M. ADAM (1990) et pour une mise au point plus complète : *Linguistique textuelle : les plans d'organisation*, à paraître dans la collection FAC, Nathan.

intégrant la complexité, de modèles « de type interactif et massivement parallèle dans lesquels on jouera sur des constellations d'indices pondérés s'inhibant ou se renforçant » (Charolles 1993, 314). Il y a plus de quinze ans, Robert de Beaugrande allait déjà dans cette direction lorsqu'il notait que « chaque sous-système d'un texte (par exemple le lexique, la grammaire, les concepts, les étapes d'un plan, les actes de parole, et ainsi de suite) fonctionne en partie d'après ses propres principes internes et en partie selon des demandes ou des rétroactions des autres sous-systèmes » (1984, 356). Ceci explique la complexité et la diversité des agencements de la matière langagière et m'incite à reformuler ainsi, pour conclure, les critères de D. Maingueneau :

Critères minimaux définissant les genres de la presse écrite	+
– Sémantique (thématique) – Énonciatif	(« familles événementielles » et rubriques) (degré de prise en charge des énoncés et identité de l'énonciateur)
– Longueur	(brièveté VS développement)
– Pragmatique	(buts, intentions communicatives)
– Compositionnel	(plans de textes et séquences)
– Stylistique	(texture micro-linguistique)

4. POUR NE PAS CONCLURE ET INTRODUIRE LE NUMÉRO

L'approche des catégories génériques de la presse écrite aurait mérité d'être approfondie par un examen systématique des définitions des manuels cités. Faute de place je n'ai fait que dessiner le cadre général d'une telle étude. Les articles qui suivent vont, quant à eux, s'attacher à caractériser différents genres et à décrire leur fonctionnement.

Les deux premiers examinent la façon dont le récit (Françoise Revaz) et la description (Christine Masuy) traversent des genres aussi différents que le fait divers (catégorie 12), l'éditorial (catégorie 17), le reportage (catégorie 11) et ce que les chercheurs de l'Observatoire du Récit Médiatique appellent « le papier d'ambiance-observation » (catégorie 13).

C'est, en revanche, chaque fois à un seul genre précis que sont consacrés les articles suivants : Annik Dubied et Marc Lits travaillent très systématiquement le genre argumentatif de l'éditorial (catégorie 17) ; C. Ubaldina Lorda rend compte d'une étude de ce qu'elle propose d'appeler le genre de la « relation de déclaration politique », en donnant une idée de la façon dont *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro* procèdent (genre dérivé de 9) ; Bénédicte Le Clerc analyse dans le détail un billet d'humeur (catégorie 21) en insistant tout particulièrement sur une procédure linguistique dans laquelle se concentrent les effets humoristiques : la reformulation ; Caroline Masseron décrit une chronique judiciaire (catégorie 23).

Enfin, Isabelle Laborde-Milaa traite d'une unité compositionnelle péritextuelle : le chapeau, qu'elle aborde partiellement dans ses variations génériques.

Ce numéro a été réalisé en réunissant des collaborateurs français, belges, espagnols et suisses de trois centres de recherche : le CRESEF (Collectif de recher-

che et d'expérimentation sur l'enseignement du français) de Metz, l'Observatoire du Récit Médiatique de l'Université Catholique de Louvain et le Centre de Recherches en Linguistique Textuelle et Analyse des Discours de l'Université de Lausanne. Je remercie, tout particulièrement, Annik Dubied et Joël Zufferey qui m'ont aidé à coordonner ce premier numéro de *Pratiques* entièrement consacré à la presse écrite (*).

Les fidèles lecteurs de la revue se souviendront et pourront se reporter aux articles déjà publiés sur la question des genres en général et sur quelques genres de la presse écrite en particulier :

Jean-Marie PRIVAT et Marie-Christine VINSON : « Tableaux de genres : travailler les critères de genre en lecture-écriture », *Pratiques*, 59, 1988.
Claude ABASTADO : « Itinéraire marginal : l'étude des **récits de magazines** », *Pratiques*, 14, 1977.
Denise MALDIDIER et Régine ROBIN : « Du spectacle au meurtre de l'événement : **reportages, commentaires et éditoriaux de presse** à propos de Charléty (Mai 1968) », *Pratiques*, 14, 1977.
Pierre van DEN HEUVEL : « Le **potin journalistique** », *Pratiques*, 30, 1981.
André PETITJEAN : « Le récit de **faits divers** : étude comparée de *France-Soir* et *Libération* », *Pratiques*, 50, 1986.
Jean-Marie PRIVAT : « Les **petites annonces matrimoniales** ou la rhétorique des descriptions argumentatives », *Pratiques*, 56, 1987.

(*) Cette publication entre dans les perspectives d'une recherche soutenue par le FNRS suisse (requête n° 1214-49589.96).